

Chères lectrices, chers lecteurs,

Voici une sélection des décisions rendues sur les pesticides parmi les juridictions du monde en juin 2023. Nous vous souhaitons une bonne lecture, qui, nous l'espérons, nourrira vos réflexions juridiques en la matière. Ce mois-ci, la France, les Etats-Unis, le Brésil et les Pays-Bas sont concernés par notre veille.

L'équipe de Justice Pesticides



Actualité en droit privé

Droit pénal



France: Un homme condamné pour trafic de pesticides à base de glyphosate

Le 15 juin, le Tribunal correctionnel de Tours a condamné un individu pour avoir vendu des pesticides de synthèse à destination de particuliers. [Pour en savoir plus.](#)

France: Elargissement de la campagne "Secret Toxiques"

Le 28 juin, deux ONG ont porté plainte contre X pour fraude à l'étiquetage, mise en danger de la vie d'autrui, et atteinte à l'environnement, devant le Tribunal judiciaire de Pau. En cause, la présence de composés toxiques non déclarés dans des pesticides en vente libre pour les particuliers et les collectivités locales. [Pour en savoir plus.](#)



Droit civil



© Photo des parcelles extraite du jugement

Pays-Bas: L'interdiction de pulvériser des pesticides pour un cultivateur de lys

Par une ordonnance de référé du 12 juin, le Tribunal des Pays-Bas du Nord a interdit à une société cultivant des fleurs de lys de pulvériser des pesticides sur des parcelles définies, en raison du risque d'effets nocifs graves pour la santé des personnes vivant à proximité de celles-ci. Le juge s'appuie notamment sur l'étude SPRINT. [Pour en savoir plus.](#)

Actualité en droit administratif

France : L'Etat français, responsable d'un préjudice écologique



Le 29 juin, le Tribunal administratif de Paris a reconnu l'Etat français responsable d'un préjudice écologique découlant **du non-respect de ses objectifs de réduction de l'utilisation des pesticides** et de la méconnaissance de son obligation de protection des eaux souterraines contre les incidences des pesticides. [Pour en savoir plus.](#)

Etats-Unis : Le renouvellement des autorisations du Enlist One et Enlist Duo contesté

Le 6 juin, des ONG ont formé un recours contre le renouvellement des décisions d'autorisation de mise sur le marché du Enlist One et du Enlist Duo, deux herbicides à base de glyphosate, estimant que l'EPA n'avait respecté les exigences de la FIFRA et de l'ESA. [Pour en savoir plus.](#)



Actualité en droit constitutionnel



© S.K. McDonald, Bugwood.org

Brésil : L'interdiction de l'épandage aérien de pesticides jugée constitutionnelle

Le 29 mai, le Tribunal suprême fédéral de Brasilia a rejeté l'action directe en inconstitutionnalité portée par la Confédération de l'Agriculture et de la Pêche du Brésil à l'encontre de la loi de l'Etat du Ceara (2019), interdisant l'épandage de pesticide par voie aérienne. [Pour en savoir plus.](#)

Soutenez-nous !

Vous pouvez nous aider à la réalisation de notre travail :

- En **nous envoyant des informations concernant les décisions de justice liées aux pesticides** à l'adresse mail suivante : contact@justicepesticides.org ;
- En relayant notre bulletin d'information ;
- En faisant un **don** à Justice Pesticides.

Merci !

Retrouvez-nous sur Internet !



Justice Pesticides

42 rue de Lisbonne, 75008, Paris

[Je fais un don](#)

[Je m'abonne au bulletin
d'information](#)

This email was sent to {{contact.EMAIL}}
You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Se désinscrire](#)

